



Demande de visa regroupement familial

Par **franshiska**, le **17/05/2010** à **14:53**

Bonjour,

en faite je suis une marocaine mariée avec un belge,on a fais le demande de visa vis a vis de l'embassade de belgique,mais ils ont me faire retourner mon dossier vu que mon mari avait ete marie avec une malgache mais il devais avoir son annulation qu il a obtenu par le tribunal mais pas encore transcrit vis a vis de l etat civil de la belgique l ambassade me demande ce papier pour faire la demande de visa et ils me repondent que je risque des problemes pour avoir mon visa a cause de ca que dois je faire??